



Lille le 17 janvier 2021

Syndicat National de l'Education Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire
Emilie Jankowiak
Secrétaire académique SNEP-FSU Lille Bourse du travail
276 Boulevard de l'usine 59800 Lille s3-lille@snepfusu.net

À Madame le Recteur de l'académie de Lille

À Messieurs les Directeurs des services
départementaux de l'Éducation nationale

Madame le Recteur, Messieurs les directeurs,

Dès la phase de déconfinement progressif au mois d'avril 2020, le SNEP-FSU a porté plusieurs exigences dans le but de répondre aux enjeux de santé publique en permettant la continuité des pratiques physiques, sportives et artistiques et en faisant en sorte de permettre la poursuite des apprentissages dans une école ouverte pour lutter contre les inégalités. Ces exigences simples visaient la constitution de demi-groupes pour tous les enseignements d'EPS afin de faciliter le respect des mesures sanitaires édictées et la protection renforcée des personnels face à des élèves non masqués lors des pratiques. Nous réclamons aussi la mise à disposition des masques chirurgicaux répondant à cette problématique.

Sur ces deux points nous n'avons jamais été entendus et nous sommes maintenant confrontés en dehors de tout élément permettant de le justifier à l'interdiction des pratiques en milieu couvert et ce, en plein hiver !

Cet état de fait nous place, à certains endroits, face à l'impossibilité de programmer des cours d'EPS et à une mise à l'arrêt total de toute pratique pour les élèves alors même que tout démontre qu'elle est absolument nécessaire. Les conditions qui sont les nôtres dorénavant nous place devant de grandes responsabilités puisque seuls les enseignants d'EPS sont à même de juger la possibilité ou non de faire cours en extérieur en fonction des conditions sécuritaires, météorologiques et de la possibilité de répondre aux mesures sanitaires.

Cette période transitoire que nous espérons la plus courte possible ne saurait se terminer par un retour à la normale avec des classes entières sans courir le risque d'une nouvelle interdiction.

Aussi, nous souhaiterions le plus rapidement possible, pouvoir échanger avec vous sur la situation présente et se projeter sur l'avenir dans un contexte pandémique toujours évolutif.

Vous remerciant par avance, nous vous prions, Madame le Recteur, Messieurs les directeurs, de croire en notre profond attachement au service public d'éducation.

Emilie JANKOWIAK
Secrétaire Académique SNEP-FSU Lille

